

Un environnement sécurisé pour une clientèle vulnérable

Maison Clémentine



Élise Brouillette elise.brouillette@tc.tc
Publié le 28 février 2018



La Maison Clémentine.

©(Photo L'Action - Élise Brouillette)

COMMUNAUTÉ. La Maison Clémentine a souligné la réalisation de son projet de mise aux normes en présence de son équipe et de ses partenaires, le 27 février.

Publicité

À la suite des modifications apportées au code de sécurité de la Régie du Bâtiment du Québec après la tragédie de L'Isle-Verte, la Maison Clémentine a reçu la visite du Service des incendies de la Ville de Joliette.

Pour répondre aux besoins de sa clientèle vulnérable, plusieurs travaux étaient requis.



[Une des chambres adaptées.\(Photo L'Action - Élise Brouillette\)](#)

La Maison Clémentine, située à Joliette, offre des services de répit, de gardiennage, d'hébergement temporaire et d'activités récréatives aux familles vivant avec une personne de moins de 65 ans ayant une déficience intellectuelle et/ou physique ou étant autiste. Ses usagers proviennent de partout dans Lanaudière. La ressource dispose de chambres avec des lits adaptés et un lève-personne, deux salles de bain adaptées avec bain ou douche, une salle sensorielle et plusieurs salles communes. Sa cour, privée et sécurisée, possède des installations lui permettant d'offrir des loisirs adaptés.

« Lors d'un incendie, notre clientèle ne serait pas capable de faire ce qu'il faut. Les usagers seraient plus portés à se cacher dans la garde-robe qu'à sortir à l'extérieur », a remarqué Catherine Amyot, présidente du conseil d'administration de la Maison Clémentine.



[Les partenaires ont chacun reçu une boîte contenant des mots de remerciements.\(Photo L'Action - Élise Brouillette\)](#)

Les améliorations qui étaient exigées représentaient des coûts importants, 318 000 \$, et incluaient le réaménagement des cages d'escalier, la création d'un vestibule hermétique, l'ajout d'une sortie extérieure, l'installation de gicleurs, l'ajout d'un panneau d'alarme et de détecteurs de fumée, ainsi que le remplacement des revêtements muraux de gypse. L'échéance était mars 2018.

« Au départ, la somme était trop importante pour la capacité de l'organisme », a confié sa directrice générale, Maryse Desjarlais. Puis, un appui majeur du Club Lions de Joliette lui redonne espoir. L'organisation contribue au projet à hauteur de 100 000 \$. « Graduellement, des partenaires se sont ajoutés. »

Mme Desjarlais a d'ailleurs dénoncé que le Programme d'aide financière pour l'installation de gicleurs initié par le gouvernement provincial ne s'adresse qu'aux milieux qui hébergent des aînés.